

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Vaincre la Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique et grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires, nous finançons entièrement cette journée de colloque. Nous vous serions reconnaissants **d'être particulièrement vigilants concernant le coût des transports.**

L'association prend en charge, selon votre profil, les frais suivants :

Profil	Hébergement	Restauration*	Transport
Jeune chercheur.e	une nuit	oui	oui
Invité.e	une nuit	oui	oui
Chercheur.e ou soignant.e	non	oui	non

**La restauration concerne le déjeuner qui vous sera proposé à l'Institut Imagine.*

HEBERGEMENT

Si vous souhaitez que nous vous réservions une chambre la veille du colloque, veuillez l'indiquer lors de votre inscription.

Pour les jeunes chercheurs une chambre simple à l'hôtel CIS Paris Ravel Paris 12^{ème} est réservée par défaut. La réservation d'une chambre partagée (deux lits) est possible si deux jeunes chercheurs présentant leurs travaux souhaitent partager la chambre.

Pour les invités, une chambre simple vous sera réservée à l'hôtel Ibis rue de Tolbiac/ou Ibis avenue d'Italie Paris 13^{ème}.

Important : Merci de nous prévenir dans les meilleurs délais, en cas d'impossibilité de venir à l'hôtel une fois la réservation effectuée, si vous ne vous présentez pas nous seront quand même facturés.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Vaincre la Mucoviscidose prend en charge les frais de voyage des jeunes chercheurs et des invités de province selon les termes décrits dans la procédure mise à votre disposition sur la page web dédiée au Colloque.

EN VOITURE/COVOITURAGE

Par décision du Conseil d'administration, **les frais kilométriques sont remboursés au tarif unique de 0,30 € du kilomètre (en vigueur au 01/01/2019) aux seules conditions suivantes :**

Le montant total à rembourser est au plus égal au tarif SNCF 2^{ème} classe (sur justificatif).

Pensez au covoiturage !

EN TRAIN

Anticipez vos réservations afin de bénéficier des tarifs avantageux (Prem's, découvertes (25 %) et d'autres réductions diverses).

L'association remercie ses adhérents qui feraient bénéficier de leurs éventuelles réductions personnelles (Famille nombreuse, senior, etc.).

Seul le tarif SNCF 2^{ème} classe est remboursé, sauf après accord préalable du Secrétariat général.

Des formulaires de réduction SNCF pour les congressistes (20 % de réduction sur l'aller et le retour) sont à votre disposition sur demande auprès de la mission vie associative si vous n'arrivez pas à avoir une réduction au moins équivalente. Attention, ces derniers sont limités par la SNCF et vous avez l'obligation d'utiliser la voie ferrée pour l'aller et le retour.

EN AVION

Dans la mesure du possible, le train et le covoiturage sont à privilégier.

Cependant, l'avion est autorisé aux conditions suivantes et sur accord préalable du Secrétariat général :

* Problème de santé (patient),

* Tarif identique à celui d'un billet SNCF 2^{ème} classe (sur justificatifs)

Après l'événement :

Veillez remplir la note de frais, la signer et la retourner à Vaincre la Mucoviscidose-Madame Oksana LOMPAS - Département Recherche 181 rue de Tolbiac 75013 PARIS, **accompagnée des justificatifs originaux des dépenses ainsi que d'un RIB** (sauf si vous nous l'avez déjà fourni par le passé).

Aucune demande ne sera traitée par email.

Les dépenses ne seront plus remboursés passés un délai de trois mois.

Pensez à l'abandon de frais (nous vous transmettrons un reçu fiscal) !